

RENTRÉE

2025 • 2026

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

INSCRIPTION DU 2 JUIN AU 11 JUILLET 2025*

*Tout dossier incomplet ne sera pas traité



SUR LE SITE INTERNET
www.reseaulefil.fr



À LA BOUTIQUE LE FIL
Place Raymond Poincaré

Nouveauté 2025 : FRAIS DE DOSSIER

Depuis sa création en 2015, le ST2B propose la **gratuité des transports scolaires** à 90% des élèves transportés (4 700 élèves sur 5 300 inscrits au réseau Le Fil), qui remplissent deux conditions : habiter à plus de 3 km de leur établissement scolaire et respecter la carte de sectorisation.

Rappelons que le coût moyen du transport d'un élève pour le ST2B atteint **800 euros par an**.

Nous constatons cependant tous les ans que près de **1 000 élèves inscrits n'utilisent jamais les services du réseau Le Fil**, nous conduisant à financer un nombre trop élevé de places dans les cars scolaires.

L'inscription des élèves nécessite également un travail **d'instruction des dossiers** qui mobilise des moyens humains et matériels conséquents.

C'est pourquoi le ST2B a décidé que **les familles devront désormais verser une participation financière** pour ce travail d'instruction des dossiers de demande de transport scolaire, selon un tarif tenant compte du nombre d'enfants par famille et du niveau de revenu (voir page suivante).





LES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES SONT OUVERTES du 02 juin au 11 juillet 2025.

Passée cette date, votre inscription ne sera plus prioritaire. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

» INSCRIRE OU RÉINSCRIRE SES ENFANTS EN LIGNE, C'EST FACILE !

Connectez-vous au site Internet www.reseaufil.fr, rubrique « Mon compte transport scolaire » et laissez-vous guider.

- **Si vous avez déjà créé un compte les années précédentes**, réutilisez-le avec votre identifiant et votre mot de passe.
 - ▶ Si vous les avez perdus, cliquez sur « Mot de passe ou identifiant oublié(s) ».
 - ▶ **ATTENTION, Ne recréez pas de nouveau compte car vos demandes ne pourront pas être traitées.**
- **S'il s'agit d'une première inscription**, cliquez sur « Je n'ai pas encore d'espace personnel et je souhaite le créer ». Créez-vous un identifiant et un mot de passe. N'oubliez pas de renseigner les coordonnées de votre foyer, afin que nous puissions vous contacter si nécessaire.

▶ **UN SEUL COMPTE SUFFIT POUR TOUS VOS ENFANTS.**

» LES PIÈCES À FOURNIR POUR CHAQUE ENFANT :

- **Pour une nouvelle inscription** : Fournir un justificatif de domicile et une photo de votre enfant.
- **Pour une réinscription** : Aucun document ne sera nécessaire.
 - Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : chaque parent doit effectuer une inscription en ligne.
 - Si vous avez un autre enfant à inscrire, répétez cette étape en cliquant sur « faire une nouvelle demande ».

» LES FRAIS DE DOSSIER À RÉGLER

Les frais de gestion de dossier sont à régler pour chaque enfant inscrit au transport scolaire. Les tarifs applicables sont les suivants :

Tarif normal	Tarif social (bénéficiaires abonnement FIL+)
1 enfant : 20€	1 enfant : 10€
2 enfants : 30€	2 enfants et plus : 15€
3 enfants et plus : 35€	-

Nouveauté 2025

» L'INSCRIPTION EST TERMINÉE !

Une fois les frais de dossier acquittés, vous recevrez un **e-mail de confirmation**, vous indiquant les prochaines étapes de votre dossier. Dans la rubrique « inscriptions aux transports scolaires » vous pouvez suivre l'avancement de votre (vos) demande(s).

» MA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

La carte de transport scolaire est à conserver chaque année et durant toute la scolarité de l'élève. Après validation de la demande et paiement des frais de dossier, les droits sont réactivés sur celle-ci. Pour les nouveaux inscrits, la carte sera transmise au domicile de l'élève.



Besoin d'aide ?



BOUTIQUE LE FIL

Place Raymond Poincaré - BRIEY
Du lundi au vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
www.reseaufil.fr



Une aide pour l'inscription en ligne disponible sur le site ?
Vous pouvez nous contacter !

0 800 710 054 Service & appel gratuits